# Table des matières contenues dans ce volume.

Convention conclue, le 22 novembre 1870, entre la Société anonyme des chemins de fer des Bassins houillers du Hainaut, et l'Etat Belge, pour la reprise du Matériel.


pages

— Exposé des motifs . . . . . 2
— projet de loi . . . . . 2
— Annexe (texte de la convention) . . . . . 3
— Rapport fait, au nom de la Section centrale, par Mr Liénard et projet de loi amendé . . . . . 5
— Annexe A — Convention du 19 Xbre 1870, modifiant celle du 22 Novembre 1870 . . . . . 5
— Annexe B — Valeur du mobilier ayant appartenu aux compagnies et à la Société générale d'exploitation . . . . . 5
— Discussion du projet de loi à la Chambre . . . . . 7
— — — au Sénat . . . . . 161
— Publication de la loi du 23 février 1871, approuvant la convention du 22 Novembre 1870 . . . . . 169
— Convention du 22 Novembre 1870 . . . . . 169
— Conventions du 19 décembre 1870 et du 16 Janvier 1871 modifiant celle du 22 Novembre 1870 . . . . . 170

Exécution de la Convention du 22 Novembre 1870.

— Crédits demandés et rattachés à différents budgets de la Dette publique, pour l'exécution de la convention du 22 Novembre 1870. (Intérêts des capitaux de la dette à 4 1/2 % délivrés aux Bassins houillers) . . . . . 182-190, 192-205, 210-

Matériel de Manage à Wasme.

— Crédit de fr 750." au budget de la Dette publique pour 1872.
Exposé des motifs . . . . . 205
— Crédit de fr 4,000" au budget de la Dette publique pour 1875.
Exposé des motifs . . . . . 210


(Voir d'autre part pour l'annuité de fr 612,000)

MINISTERE DES COMMUNICATIONS
Bibliothèque Centrale